

Un pique-nique pour débattre

l'essentiel

Luc Devaux, président de l'association Terra Noé, a organisé, hier, un pique-nique pour débattre et échanger sur l'implantation future d'un élevage industriel de 75 000 canards dans un hameau près de Goutrens.

La pluie qui tombait sans discontinuer, hier, n'a pas refroidi les sympathisants de l'association Terra Noé. Dès midi, ils sont arrivés, leur panier sous le bras, pour partager leur repas sous les barnums installés par Luc Devaux dans son jardin. Des agriculteurs, des producteurs ou des habitants du canton de Goutrens, venus débattre de leurs inquiétudes face à l'implantation future d'un élevage industriel de canards au hameau de Poux, situé à quelques encablures de Goutrens, terre où Georges Rouquier a rendu compte, dans ses films « Farbrique » et « Biquefarre », de la mutation et de l'évolution du métier de paysan. À tous ceux qui se sont présentés chez lui hier, Luc Devaux a tenu le même discours : « Il ne s'agit pas d'une mobilisation ni d'une manifestation mais seulement d'une rencontre informative sur ce qui va se passer ici, tout près de nous ». Car cet élevage, pour lequel le permis de construire vient d'être accordé, sera

situé à seulement 120 m de deux fermes. « C'est pour eux que je me bats, ma maison est située à 400 m », martèle le président de l'association créée, il y a un an, pour défendre l'environnement, une urbanisation maîtrisée, le cadre de vie et contre le développement des nuisances sur la commune de Goutrens. Et des nuisances, Luc Devaux en trouve à la pelle : « Poux veut dire puits en occitan et ils sont nombreux à proximité de l'élevage. Nous sommes sur une zone vulnérable et la nappe phréatique va être polluée par les infiltrations vu la concentration d'autant de canards sur une si petite surface de 6 ha. Les fientes de canards prêts à gaver seront éparpillées sur toute la commune sans aucune information faite auprès de la population », déplore-t-il avant de condamner : « Les odeurs des élevages intensifs sont difficilement maîtrisables et l'odeur du canard en engraissement est particulièrement écœurante. De plus, les zones de parcours des canards vont déstabiliser l'écosystème en attirant des prédateurs tels que rapaces, renards et rongeurs, sans parler des mouches ».

Luc Devaux, qui souhaite se battre « contre ce projet illégal dans le plus

pur respect de la loi », dénonce également : « Il y aura deux bâtiments grands comme deux stades de football, devant lesquels les canards paletteront dans la boue. Sans parler de la valeur des maisons alentour, qui devraient perdre 40 % de leur valeur, et de l'impact néfaste sur le tourisme ».

L'association Terra Noé est mobilisée contre ce projet depuis un an, bien avant que ne soit accordé le permis de construire : « Des compromis

« Des compromis ont été proposés au propriétaire mais il a tout balayé d'un revers de la main ».

ont été proposés au propriétaire mais il a tout balayé d'un revers de la main », regrette le président, bien décidé à se battre avec ses armes, celles de la

légalité, d'autant plus que « ce type d'élevage n'apporte rien, aucun emploi, ne profite qu'au propriétaire et génère un mouvement de malbouffe ».

Des propos relayés par les personnes présentes, notamment cet agriculteur d'Auzits qui veut « défendre l'agriculture paysanne », ou cet autre de Valady : « Bien sûr, les odeurs ne vont pas arriver jusqu'à chez moi mais je me sens concerné car l'élevage industriel n'est pas efficace pour nourrir la planète. Il y a bien d'autres solutions ».

Sylvie Ferrer

repères

75

MILLE > Canards. Le projet est conçu pour supporter a minima ce nombre-là, sachant que le permis accordé l'est pour 40 000 canards, le seuil à ne pas dépasser pour qu'il n'y ait pas d'enquête publique.

« Cet élevage de canards est une usine à merde, autant par la production des fientes qu'il va générer que par l'obtention de produits de qualité médiocre ».

Luc Devaux, président de l'association Terra Noé.